

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

LE LAY

Département de VENDÉE (85) / Commune de GRUES (85580)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Barrage de Moricq	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Le barrage de Moricq est repérable sur le Scan Littoral à environ de 200 mètres du pont de Moricq en aval. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

